

Stup  
Chambéry

BEAUX-ARTS.

MONUMENTS HISTORIQUES,  
FOUILLES ET SITES.

Inventaire des Sites  
dont la conservation présente  
un intérêt général.

ARRÊTÉ.

Secrétaire d'Etat à  
Le Ministre de l'Éducation nationale,

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

~~Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites~~ Vu l'arrêté du 10 Août 1942 pris par application de la loi du 11 Juillet 1942

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, l'ensemble formé faubourg Marché à Chambéry (Savoie) par :

Le sol de ce faubourg, de façade à façade, dans sa partie située le long des parcelles 1037 à 1048 section E

Le sol du chemin St-Pierre, devant l'église et sur la parcelle E 1038

L'Eglise St-Pierre pour sa façade

Les immeubles bâtis et les jardins sis sur les parcelles cadastrales Nos 1036 1037 1040 à 1043 1046 à 1048 1127 113 9 1200 à 1202 section E (L'inscription, visent les façades des bâtiments).

Les propriétaires sont :

La commune de Chambéry

La façade de l'église  
les parties indiquées  
ci-dessus  
les parties des parcelles 1036 1037  
passees à la voie  
publique 1139p

BARBIZINO Marie 2 rue Genven Paris

1201

CANTIN Charles 108 Faubourg Marché Chambéry 1127

COLLOMB Louis 75 rue du Faubourg Marché Chambéry 1046 1047

./.....

|                                                                                |            |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|
| GARDIEN Joseph jardinier 108 Faubourg Maché Chambéry                           | 1139p      |
| LAPLACE Paul 71 rue du Faubourg Maché                                          | 1041       |
|                                                                                | 1040 1042  |
| PERNOUD Marcel et VUILLERMET Franceline, 2 rue Victor Hugo, Chambéry           | 1048       |
| PERRIER Joseph receveur des postes à Montmélian (Savoie)                       | 1200       |
| PERROUX Louis, inspecteur divisionnaire P.L.M. I, rue Pierre Dijon (Côte d'Or) | 1036p      |
| ROUX Jules Mme, 2 rue Berthelet à Montpellier Hérault                          | 1202p      |
| SAILLET Louise Vve 3 rue du Faubourg Maché à Chambéry                          | 1042       |
| TARDY Jacques, cafetier 46 Faubourg Maché à Chambéry                           | 1036p      |
|                                                                                | 1037p 1217 |
| VAIDELICH Fernand Cité P.L.M. Dijon (Côte d'Or)                                | 1202p      |

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de **Chambéry** et aux propriétaires **intéressés**

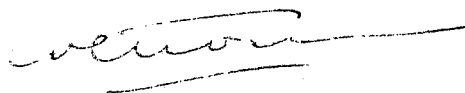
qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

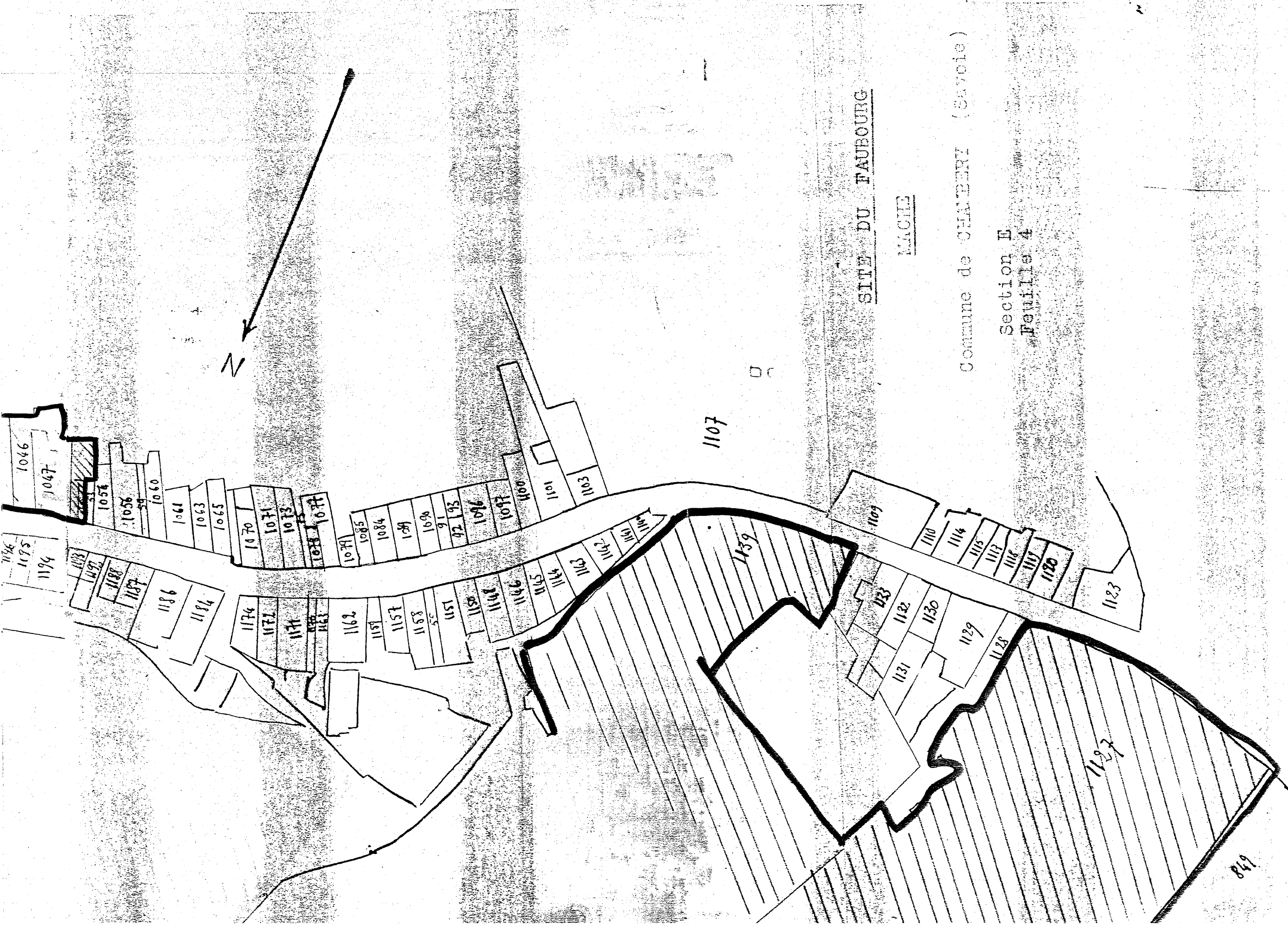
Paris, le 28 Octobre 1942

Par délégation, Le Conseiller d'Etat  
Secrétaire Général des Beaux Arts  
Signé : HAUTECOEUR

Pour ampliation :

Le Chef du Bureau des Monuments historiques et des Sites,





SITE DU FAUBOURG

MACHE

Commune de CHAMBERY (Savoie)

Section E  
Feuille 4

Faubourg Mache

Site inscrit : 28 octobre 1942

